

BIGBEN INTERACTIVE

S.A. au capital de 7.080.342 Euros

SIEGE SOCIAL : Rue de la Voyette, CRT 2, 59818 LESQUIN CEDEX

320 992 977 RCS LILLE

Compte rendu de l'AGM et dépôt des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2005 et la proposition d'affectation des résultats, publiés au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* N° 99 du 31 août 2005, ont été approuvés par l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2005.

Les comptes consolidés ont été publiés audit Bulletin.

Les comptes annuels et les comptes consolidés ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Lille, le 25 novembre 2005.

L'assemblée générale mixte du 30 septembre 2005 a approuvé sans modification les résolutions 1 à 13.

La résolution suivante a été ajoutée à l'ordre du jour sur proposition du conseil d'administration dans le cadre du pouvoir d'évocation générale de l'assemblée :

RESOLUTION A - AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES ADHERENTS AU PEE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes, statuant en application des articles L. 225-129 VII et L. 225-138 du Code de commerce et de l'article L. 443-5 du Code du travail :

- 1/ Autorise le Conseil d'Administration à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et dirigeants de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire de la société,
- 2/ Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation,
- 3/ Fixe à trois ans à compter de la présente assemblée la durée de validité de cette autorisation,
- 4/ Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3% du montant du capital social existant ,
- 5/ Décide que le prix de souscription des actions à émettre, en application du 1/ de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou 30 % dans le cas d'un plan partenarial d'épargne salariale, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieure à cette moyenne.
- 6/ Confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, et notamment,
 - fixer le nombre des actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance,
 - fixer les prix et délais de souscription ainsi que les délais et modalités de libération des souscriptions,
 - constater la réalisation de la ou des augmentations de capital et apporter aux statuts les modifications qui en résulteront,
 - et d'une façon générale, décider et effectuer soit par lui-même, soit par mandataire, toutes opérations et formalités nécessaires.

Cette résolution a obtenu les votes suivants : Voix pour : 0, Voix contre : 3 443 546, Abstention : 0 et a, en conséquence, été rejetée.

Résultat des 5 derniers exercices

Nature des Indications (en euros)	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005
<u>1- Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	7 053 642	7 072 542	7 072 542	7 072 542	7 080 342
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 526 821	3 536 271	3 536 271	3 536 271	3 540 171
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droit de souscription	44 330	70 091	111 091	98 866	78 516
<u>2- Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	85 963 033	156 830 785	142 575 491	96 563 043	58 970 273
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 194 234	14 189 711	5 065 436	(3 999 010)	(3 280 909)
Impôts sur les bénéfices	1 401 386	3 541 963	240 668	(76 436)	(3 930 919)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	121 282	310 975			
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 942 497	7 932 844	(2 015 867)	(5 774 012)	(24 858 019)
Montant des bénéfices distribués	1 028 564	1 394 863			
<u>3- Résultats par action</u>					
Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.04	2.92	1.36	(1.11)	0.18
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.83	2.24	(0.57)	(1.63)	(7.02)
Dividende versé à chaque action	0.30	0.40			
<u>4-Personnel</u>					
Nombre de salariés	82	108	136	150	140
Montant de la masse salariale	2 059 401	2 847 706	3 512 790	3 925 352	3 789 998
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	863 768	1 165 073	1 444 913	1 593 354	1 561 657

Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 du Code de Commerce, il est précisé que lors de l'assemblée générale mixte de la société ci-dessus désignée, réunie le 30 septembre 2005, le nombre total des droits de vote existants étaient de 5.293.113.